

Informations de base	
2007/2016(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, art. 47: coopération renforcée entre commissions	
Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
			Date de nomination
	AFCO Affaires constitutionnelles		CORBETT Richard (PSE)
			04/10/2006